



RAPPORT
ANNUEL
2025



RAPPORT
ANNUEL
2025





A l'occasion du trentième anniversaire des Prix littéraires COMAR D'OR, ce rapport présente un aperçu en images des moments marquants des éditions précédentes, à travers une sélection de photographies documentaires

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Slaheddine LADJIMI	Président du Conseil d'Administration
Monsieur Hakim BEN YEDDER	Vice Président du Conseil
Monsieur Nébil BEN YEDDER	Administrateur
Monsieur Karim BEN YEDDER	Administrateur
Monsieur Bernard Paul MARSEILLE	Administrateur
Monsieur Hakim BEN HAMMOUDA	Administrateur
AXA (1 ^{er} siège) représentée par Monsieur Philippe ROCARD	Administrateur
AXA (2 ^{ième} siège) représentée par Monsieur Nicolas DENAZELLE	Administrateur
La société PARENIN S.A. représentée par Monsieur Halim BEN YEDDER	Administrateur
La société SICOF représentée par Madame Selma BABBOU	Administrateur
Madame Selma BELLAGHA	Administrateur
Monsieur Abdelkader BOUDRIGUA	Administrateur



PRIX LITTÉRAIRES

COMAR D'OR



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

CONJONCTURE INTERNATIONALE

En 2025, l'environnement macroéconomique international demeure marqué par une croissance mondiale modérée estimée à 3,2 %, un niveau proche de celui observé en 2024 et attendu à environ 3,3 % en 2026 ⁽¹⁾.

Cette évolution reflète la persistance de politiques monétaires encore restrictives, la fragmentation des échanges commerciaux et la persistance de tensions géopolitiques.

Aux États-Unis, l'activité économique demeure relativement résiliente, portée par la solidité du marché du travail, la consommation des ménages et un niveau d'investissement soutenu, notamment dans les secteurs technologiques et énergétiques. En effet, la croissance américaine est estimée autour de 2,1 % en 2025 (FMI ; Banque mondiale).

Dans la zone euro, la reprise reste lente et fragile. Après plusieurs années de croissance faible, le PIB de la zone devrait progresser à un rythme compris entre 1 % et 1,5 % sur la période 2025-2026, soutenu principalement par les services et les exportations nettes (FMI ; Commission européenne).

Les économies émergentes et en développement continuent de constituer le principal moteur de la croissance mondiale, avec un taux de croissance supérieur à 4 % en 2025 (FMI). En Chine, malgré un ralentissement structurel lié aux déséquilibres du secteur immobilier, les mesures de soutien mises en œuvre par les autorités ont permis de préserver une croissance avoisinant 4,5 % (FMI).

Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, la croissance reste modérée, autour de 2,5 %, fortement influencée par l'évolution de la production pétrolière et par les tensions géopolitiques persistantes (Banque mondiale).

Les prix internationaux des produits de base ont continué de refléter une tendance baissière en 2025 dans un contexte de croissance mondiale atone et d'importante offre énergétique, avec des projections indiquant une baisse globale d'environ -7 % en 2025 ⁽²⁾.

Le prix moyen du pétrole Brent s'est établi autour de 68 USD le baril en 2025 (2) et les projections indiquent une diminution des prix des denrées alimentaires d'environ -6,1 % en 2025 ⁽²⁾, contre une augmentation record des prix des métaux précieux, notamment l'or, avec des projections de hausse d'environ 42 % ⁽²⁾ cette année, traduisant une forte demande d'actifs refuges dans un contexte d'incertitudes géopolitiques et financières.

Dans ce contexte de détente des prix des matières premières, la pression inflationniste mondiale s'est atténuée. Selon le FMI, l'inflation mondiale moyenne devrait passer de 4,5 % en 2024 à environ 4,2 % en 2025, soutenue par la normalisation progressive des chaînes d'approvisionnement et le recul des prix de l'énergie.

En effet, la baisse de l'inflation mondiale découle principalement de l'effet combiné de la baisse des prix de l'énergie, des denrées alimentaires et des autres produits de base dans un contexte de croissance économique modérée à faible.

¹ FMI, *World Economic Outlook*, octobre 2025 et janvier 2026

² Banque mondiale, *Commodity Markets Outlook*, octobre 2025

Pour ce qui est des perspectives de 2026, il est attendu d'observer une croissance mondiale légèrement inférieure, autour de 3,3 % (FMI), avec des risques persistants liés aux tensions géopolitiques, aux tensions commerciales et à la volatilité des marchés financiers.

L'ÉCONOMIE NATIONALE

Dans un environnement international toujours marqué par des incertitudes géopolitiques, des tensions sur les marchés des matières premières et des aléas climatiques persistants, l'économie tunisienne a poursuivi en 2025 la reprise amorcée en 2024.

Selon les projections du (FMI), la croissance du (PIB) s'est établie autour 2,5 % en 2025 contre 1,4 % en 2024, soit une amélioration de +1,1 point, mais un rythme encore insuffisant pour résorber durablement les déséquilibres structurels.

Cette reprise s'explique principalement par la consolidation des activités de services, notamment le tourisme, ainsi que par une amélioration relative de la production agricole après les épisodes de sécheresse des années précédentes.

En effet, le secteur des services qui représente, plus de 60 % du PIB (Banque mondiale 2025), demeure le principal moteur de la valeur ajoutée et de l'emploi, tandis que l'agriculture a bénéficié de conditions climatiques plus favorables en 2025.

En revanche, l'activité industrielle reste globalement modérée, en raison de contraintes de compétitivité et de la faiblesse de la demande extérieure.

Sur le plan de l'emploi, les données publiées par INS indiquent un taux de chômage de 15,4 % pour l'année 2025 contre environ 16 % en 2024, soit une amélioration de 0,6 point. Le chômage des jeunes demeure toutefois élevé.

S'agissant de l'inflation, la tendance à la décélération amorcée en 2024 s'est confirmée. Le taux d'inflation moyen annuel s'est établi autour de 5,2 % en 2025, contre 7 % en 2024, soit une baisse de -1,8 point (INS, IPC 2025). Cette évolution traduit un ralentissement des pressions sur les prix, notamment alimentaires. Dans ce contexte, la BCT a maintenu une politique monétaire prudente, tout en réduisant son taux directeur de 8 % en 2024 à 7,5 % à partir de février 2025, afin de renforcer la dynamique de désinflation tout en garantissant la stabilité macroéconomique.

Du côté des investissements, les IDE ont atteint environ 3,5 milliards de dinars en 2025, contre 2,96 milliards de dinars en 2024, soit une progression estimée +18,2 % (FIPA-Tunisia 2025). Cette amélioration reflète un regain relatif de confiance des investisseurs, notamment dans les secteurs industriel et énergétique.

Sur le plan des échanges extérieurs, les exportations ont atteint près de 64 milliards de dinars en 2025, contre 62 milliards de dinars en 2024, soit une hausse de +3,2 %. Les importations se sont élevées à environ 86 milliards de dinars, contre 81 milliards de dinars en 2024, enregistrant une progression de +6 % (INS 2025).

En conséquence le déficit commercial, s'est creusé pour atteindre environ -22 milliards de dinars en 2025, contre -18,9 milliards de dinars en 2024, soit une aggravation d'environ +16 %, tandis que le taux de couverture est passé de 76,6 % à environ 74 % (INS 2025).

S'agissant du taux de change, le dinar tunisien a connu une relative stabilité en 2025. En effet, le taux de change moyen s'est établi autour de 3,10 TND/USD en 2025, contre 3,12 TND/USD en 2024, soit une légère appréciation de l'ordre de +0,6 %. Face à l'euro, il s'est situé autour de 3,35 TND/EUR en 2025, contre 3,37 TND/EUR en 2024, soit une appréciation d'environ +0,5 % (BCT 2025).

Cette évolution reflète une amélioration relative des réserves en devises et une atténuation des pressions sur le marché des changes.

Par ailleurs, les recettes touristiques et les transferts des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE) ont contribué à atténuer le déficit courant et à soutenir les réserves en devises, limitant ainsi les pressions sur le taux de change du dinar.

Concernant les finances publiques, le déficit budgétaire s'est établi autour de -6,5 milliards de dinars en 2025, contre -10 milliards de dinars en 2024 (+35 %), représentant près de 3,5 % du PIB en 2025 (vs 5,5 % en 2024) (Ministère des Finances 2025 / FMI). Ceci traduit un effort de consolidation budgétaire, notamment par une amélioration des recettes fiscales et une gestion plus stricte des dépenses.

En effet, les recettes fiscales ont atteint environ 45 milliards de dinars en 2025, contre 41,8 milliards de dinars en 2024, soit une progression de +7,7 %.

Toutefois, la dette publique demeure élevée estimée à près de 147 milliards de dinars à fin 2025, contre 135 milliards de dinars en 2024, représentant près de 82 % du PIB, contre 81,2 % en 2024, ce qui continue de peser sur la soutenabilité des finances publiques.

En effet, les emprunts mobilisés en 2025 ont atteint près de 25,6 milliards de dinars (vs 26,700 MD précédemment), avec une forte contribution du financement intérieur, tandis que le service de la dette publique s'est élevé à environ 24,4 milliards de dinars (vs 24,800 MD en 2024), reflétant l'importance des remboursements et du paiement des intérêts (Ministère des Finances, Loi de finances 2025 ; Direction générale de la dette publique).

En matière de notation souveraine, l'agence Moody's a relevé la note tunisienne de Caa2 à Caa1 en février 2025 avec perspective stable (Communiqué Moody's 2025), reflétant une amélioration du profil de la dette et une stabilisation des équilibres extérieurs.

Sur le plan financier, la Bourse de Tunis a enregistré en 2025 une performance remarquable. Le Tunindex a progressé de +35,1 % clôturant à environ 13 450 points, contre 9 960 points fin 2024, tandis que la capitalisation boursière a augmenté d'environ +30 % sur l'année (BVMT, Bilan 2025).

Cette évolution reflète un regain de confiance des investisseurs, soutenu par l'amélioration des résultats des sociétés cotées et la progression de la capitalisation boursière.

En définitive, l'année 2025 confirme une reprise graduelle de l'économie tunisienne, marquée par une croissance modérée, une inflation en baisse et une stabilisation progressive de certains équilibres macroéconomiques. Néanmoins, les défis structurels, chômage élevé, dette publique importante et déficit commercial persistant, demeurent significatifs.

Les perspectives économiques pour 2026 restent orientées vers une consolidation graduelle de la reprise. Selon les projections du (FMI), la croissance pourrait atteindre 3 % en 2026 tandis que la Banque mondiale anticipe une inflation comprise entre 4 % et 5 %, sous réserve d'un contexte international stable (FMI et Banque mondiale, Perspectives 2026).

ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE EN 2025

Au cours de l'exercice 2025, le cadre réglementaire régissant le secteur des assurances a connu plusieurs évolutions importantes. Les principaux textes promulgués sont les suivants :

1. Textes législatifs

Principales dispositions :

- **Loi n° 2025-17 du 12 décembre 2025**, portant loi de finances pour l'année 2026. *Publiée le 12/12/2025.*
- **Loi n° 2025-9 du 21 mai 2025**, portant réglementation des contrats de travail et interdiction de la sous-traitance de main-d'œuvre. *Publiée le 21/05/2025.*

- ▶ **Arrêté du Ministre des Affaires Sociales du 23 septembre 2025**, fixant les conditions, modalités et procédures d'application de l'article 30 quater du Code du travail. *Publié le 23/09/2025.*

2. Réglementation sectorielle (Comité Général des Assurances)

- ▶ **Règlement n° 01/2025 du 14 mars 2025**, relatif aux pratiques commerciales dans le secteur des assurances. *Publié le 14/03/2025.*
- ▶ **Règlement n° 02/2025 du 5 juin 2025**, portant création d'un système d'information permettant la collecte automatique des données devant être adressées au Comité Général des Assurances par les sociétés d'assurance et/ou de réassurance ainsi que les entités opérant dans le secteur. *Publié le 05/06/2025.*
- ▶ **Règlement n° 03/2025 du 13 juin 2025**, relatif à l'encadrement des conventions conclues dans le cadre de l'externalisation des activités liées à l'exécution des contrats d'assurance. *Publié le 13/06/2025.*
- ▶ **Avenant au Règlement n° 2 du 28 août 2019**, relatif aux mesures de vigilance en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, modifié le 27 juin 2025.

Cet amendement élargit le périmètre en remplaçant la mention : « *lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme* » par : « *lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes* ».

- ▶ **Avenant au Règlement n° 01 de l'année 2021**, relatif aux obligations de reporting et aux éléments constitutifs du rapport annuel des sociétés d'assurance et/ou de réassurance.

3. Lignes directrices et mesures complémentaires,

- ▶ **Lignes directrices (Publiées le 30/05/2025)** relatives à la méthodologie d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme au sein des sociétés d'assurance et de réassurance.
- ▶ **Lignes directrices (Publiées le 01/08/2025)** relatives à l'identification, à la vérification de l'identité et à la connaissance des relations d'affaires dans le secteur des assurances.

Désormais, les fiches KYC doivent être signées par :

- ▶ Le client (attestation de l'exactitude des informations) ;
- ▶ L'agent de souscription (certification de la vérification).
- ▶ **Lignes directrices conjointes du Comité Général des Assurances et de la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme (Publiées le 01/07/2025)** relatives à la mise en œuvre des mesures de gel des avoirs dans le secteur des assurances, prévoyant notamment :
 - ▶ L'intégration des mesures de gel des avoirs dans les procédures internes ;
 - ▶ L'obligation d'obtenir une autorisation de la CNLCT pour la souscription d'un contrat au nom d'une personne ou entité listée (l'absence de réponse sous 7 jours valant rejet automatique) ;
 - ▶ L'obligation d'autorisation lors du premier renouvellement d'un contrat au nom d'une personne ou entité listée (les renouvellements suivants devant être signalés à la CNLCT, l'absence de réponse sous 7 jours valant également rejet automatique).

NOTRE ACTIVITÉ

La répartition du chiffre d'affaires par branche se présente comme suit (en dinars) :

CATEGORIES	2022		2023		VAR 23/22	2024		VAR 24/23	2025		VAR 25/24
	MONT.	MONT.	STRUCT.	MONT.		STRUCT.	MONT.		STRUCT.		
Incendie	29 932 979	30 739 186	11,96%	2,69%	32 666 109	12,14%	6,27%	32 098 944	11,46%	-1,74%	
R. C.	7 665 546	8 141 799	3,17%	6,21%	8 823 465	3,28%	8,37%	9 136 209	3,26%	3,54%	
Risques Divers	26 256 887	27 729 033	10,79%	5,61%	27 879 746	10,36%	0,54%	29 042 775	10,37%	4,17%	
* Assurances de Personnes	16 633 756	19 363 760	69,83%	16,41%	18 943 852	67,95%	-2,17%	19 356 808	66,65%	2,18%	
* Autres	9 623 131	8 365 274	30,17%	-13,07%	8 935 894	32,05%	6,82%	9 685 967	33,35%	8,39%	
Auto	123 496 803	127 651 338	49,65%	3,36%	127 431 426	47,34%	-0,17%	133 296 967	47,60%	4,60%	
* RC	27 823 881	28 083 298	22,00%	0,93%	26 802 248	21,03%	-4,56%	27 071 342	20,31%	1,00%	
* Garanties Dommages	95 672 922	99 568 041	78,00%	4,07%	100 629 178	78,97%	1,07%	106 225 625	79,69%	5,56%	
Transport	10 161 134	9 688 549	3,77%	-4,65%	9 274 735	3,45%	-4,27%	9 556 160	3,41%	3,03%	
Vie	6 246 061	6 815 212	2,65%	9,11%	7 846 763	2,92%	15,14%	8 618 506	3,08%	9,84%	
Groupe Accidents	43 568 407	45 781 041	17,81%	5,08%	54 805 291	20,36%	19,71%	57 863 685	20,66%	5,58%	
Aviation	619 381	559 222	0,22%	-9,71%	430 454	0,16%	-23,03%	402 973	0,14%	-6,38%	
TOTAL	247 947 197	257 105 380	100%	3,69%	269 157 990	100%	4,69%	280 016 219	100%	4,03%	

La croissance du chiffre d'affaires a été de 4,03% pour s'établir à 280,016 millions de dinars en 2025.

La branche automobile demeure toujours prédominante avec une part de 47,60%.

► Résultat technique non-vie :

Avant réassurance :

112 471 842 Dinars (contre 54 823 889 Dinars en 2024)

Après réassurance :

72 204 915 Dinars (contre 53 380 372 Dinars en 2024)

► Résultat technique vie :

Avant réassurance :

5 631 335 Dinars (contre 6 261 291 Dinars en 2024)

Après réassurance :

5 587 039 Dinars (contre 6 224 013 Dinars en 2024)

GESTION FINANCIÈRE

Au 31/12/2025 l'encours des placements totalise **971 358 399 Dinars** contre **917 187 837 Dinars** au 31/12/2024 soit une évolution de **54 170 562 Dinars** à la faveur des :

- Emprunts publics (+42 356 820 Dinars) ;
- Emprunts obligataires (+19 485 587 Dinars)
- OPCVM (+ 9 492 618 Dinars) ;
- Actions cotées (+1 070 711 Dinars)

Contre, la baisse des placements monétaires (-9 110 000 Dinars) et des actions non cotées (-2 060 100 Dinars)

Les revenus nets de nos placements totalisent **108 975 391 Dinars** à fin 2025 contre **(85 005 721 Dinars** en 2024), détaillés comme suit :

- Revenus des immeubles : 2 588 326 Dinars (contre 2 568 977 Dinars en 2024) ;
- Revenus des fonds placés : 93 734 219 Dinars (contre 81 175 906 Dinars en 2024) ;
- Produits divers et variation des provisions pour dépréciation : 8 683 960 Dinars (contre - 645 082 Dinars en 2024) ;
- Plus ou moins-values nettes de cessions d'actions : 3 968 886 Dinars (contre 1 905 303 Dinars en 2024).

RÉSULTAT COMPTABLE

Compte tenu des résultats techniques et financiers, et après prise en compte des autres produits et charges non techniques, l'exercice dégage un résultat avant impôts sur les sociétés de 109 216 022 Dinars et un bénéfice net de 82 150 543 Dinars (contre 63 601 376 Dinars en 2024).

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons l'affectation du bénéfice de l'exercice comme suit (en Dinars) :

Résultat Net	82 150 542,784
Bénéfice distribuable	82 150 542,784
Dividende 2025	-53 000 000,000
Réserve pour toutes éventualités	29 150 542,784

Ainsi que la mise en paiement des dividendes au plus tard le 18 mai 2026

RENOUVELLEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à échéance des mandats d'administrateurs de Messieurs Slaheddine Ladjimi, Hakim Ben Yedder, Karim Ben Yedder, Bernard Paul Marseille, et Madame Selma Bellegha, ainsi que celui de la société PARENIN S.A lors de la présente assemblée. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028

- Monsieur Slaheddine Ladjimi ;
- Monsieur Hakim Ben Yedder ;
- Monsieur Karim Ben Yedder ;
- Monsieur Bernard Paul Marseille ;
- Madame Selma Bellegha ;
- La société Parenin.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
Monsieur Nebil Ben Yedder	2026
Monsieur Hakim Ben Hamouda	2026
Monsieur Abdelkader Boudrigua	2026
La société SICOF	2027
AXA (1 ^{er} siège)	2027
AXA (2 ^{ième} siège)	2027
Monsieur Slaheddine Ladjimi	2028
Monsieur Hakim Ben Yedder	2028
Monsieur Karim Ben Yedder	2028
Monsieur Bernard Paul Marseille	2028
Madame Selma Bellegha	2028
La société Parenin	2028

FIXATION DES JETONS DE PRÉSENCE POUR L'EXERCICE 2026

Nous vous proposons de fixer le montant brut des jetons de présence pour l'exercice 2026 à 200 000 dinars.

RÉMUNÉRATION DES COMITÉS

Nous vous proposons de fixer la rémunération brute du comité permanent d'audit pour l'exercice 2026 à 50 000 dinars et la rémunération brute du comité des risques pour le même exercice à 40 000 dinars. Par ailleurs, nous vous prions de vous associer à nous pour remercier l'ensemble de nos collaborateurs salariés, employés et agents pour leur dévouement et leur contribution aux résultats de l'entreprise.

NOTRE RÉSEAU

SIEGE SOCIAL

Succursale de Tunis - 003
Imm. COMAR Av. H. Bourguiba
1001 - Tunis R.P
Tél. : 71 340.899 - Fax : 71 338.161
E-Mail : dg@comar.tn
agence03@comar.tn

GRAND TUNIS

TUNIS

Succursale de Tunis - 008
Zone industrielle- Charguia 2
Chez STE Ennaki Automobiles SA
1080 Tunis
Tel : 70 315.742
E-mail : agence008@comar.tn

► **Aïssi Hédi - 049**
85, Av. Bellevue 2^{ème} étage
Bureau B 21
Tél. : 71 493.935 - 71 493.936
Fax : 71 493.603
E-mail : hedi.aïssi@comar.tn

► **Akreml Mohamed Ikbel - 045**
2, Rue Borj Bourguiba - 1000
Tél. : 71 338.235 - 71 342.530
Fax : 71 350.929
E-mail : medikbel.akreml@comar.tn

► **Baccouche Ali - 170**
50, Rue 8600 1^{er} étage C12
Z.I. Charguia 1 - 2035 Charguia Tunis
Tél./ Fax : 71 809 378
Port. : 98 439 935
E-mail : ali.baccouche@comar.tn

► **Baccouche Larbi - 029**
1, Rue El Houdaybia - 1000
Tél. : 71 336.706 - 71 336.684
Fax : 71 353.605
E-mail : larbi.baccouche@comar.tn

► **Bahroun Sabrina - 105**
24, Av. Cyrus Le Grand 3^e Etage
C1 - 1002
Tél. : 71 833.509 - 71 830.302
Port. : 90 151 905
Fax : 71 833.756
E-mail : sabrine.bahroun@comar.tn

► **Belhassine Mokhtar - 113**
58, Rue Echem, Imm. La Rose, 3^e Etage
Bur. N°5 - 1002 Tunis Belvédère
Tél. : 71 782.766 - Fax : 71 783.850
E-mail : mokhtar.belhassine@comar.tn

► **Ben Jemaa B. Nasr Sonia - 096**
6, Rue El Hijez - 1002
Tél. : 71 906.031 - 71 901.179
Fax : 71 900.712
E-mail : sonia.benjemaa@comar.tn

► **Ben Miled Khalil - 137**
129, Av de la Liberté,
RDC - 1082
Tél. : 71 286.786 - 71 893.251
Fax : 71 288.793
E-mail : khalil.benmiled@comar.tn

► **Ben Smail Taoufik - 042**
Rue Hanoun, n°B3-2/3^{ème} Etage
Immeuble3 - Tunis
Tél. : 71 327.071 - 71 325.666
Fax : 71 320.290
E-mail : taoufik.bensmail@comar.tn

► **Ben Targem Sadok - 047**
2, Rue de Testour 1^{er} Etage - Bur N°1
1006 Bab Saadoun
Tél. : 71 561.813 - Fax : 71 572.940
E-mail : sadok.bentargem@comar.tn

► **Bouchoucha Younes - 033**
6, Av. de Carthage - 1000
Tél. : 71 255.022 - 71 337.627
Fax : 71 347.743
E-mail : younes.bouchoucha@comar.tn

► **Disegni Nicolas - 027-127**
5, Av. de Paris - 1000
Tél. : 71 345.465 - 71 252.922
Fax : 71 346.330
E-mail : nicolas.disegni@comar.tn

► **Felli Moncef - 095**
9 bis, Av. Louis Braille - 1002
Tél. : 71 903.610 - 71 906.826
Fax : 71 908.009
E-mail : moncef.felli@comar.tn

► **Grira Sahbi 139**
41, Rue Ibn Rachik - 1002 Tunis
Tél. : 71 894.102 - Fax : 71 894.103
E-mail : sahbi.grira@comar.tn

► **Haba Thouraya - 064**
61 Rue de khartoum
bureau B1-11 1^{er} étage 1002 Tunis
Tél. : 71 793.024 - Fax : 71 787.462
E-mail : thouraya.haba@comar.tn

► **Haj Romdhane Badr - 040**
17 bis, Rue de l'Inde - 1002
Tél. : 71 831.450 - 71 831.169
Fax : 71 832.896
E-mail : badr.hadjromdhane@comar.tn

► **Hamza Mustapha Ismail - 131**
8 bis, Rue Apollo XI
Cité Mahrajene 1082 Tunis
Tél. : 71 892.492 - 71 892.493
Fax : 71 892.437
E-mail : hamza.mustapha@comar.tn

► **Hassouna Faouzi - 043**
23, Rue d'Irak - 1002
Tél. : 71 843.691 - 71 794.830
71 890.697
Fax : 71 794.854
E-mail : faouzi.hassouna@comar.tn

► **Jeljeli Radhia - 068**
129, Av de la Liberté, RDC - 1082
Tél. : 71 286.786 - 71 893.251
Fax : 71 288.793
E-mail : radhia.jeljeli@comar.tn

► **Lejri Ahmed - 122**
96, Rue Radhia Haddad
(Ex Rue de Yougoslavie)
1^{er} étage - 1001
Tél. : 71 339.250 - 71 339.269
Fax : 71 339.275
E-mail : ahmed.lejri@comar.tn

► **Ouechtati Jihène - 041**
29, Rue 18 Janvier 1952, 1000
Tél. : 71 335.985 - Fax : 71 353.882
E-mail : jihen.ouchtati@comar.tn

► **Safraoui Khaled - 071**
47, Av. F. Hached - 1001
Tél. : 71 338.386 - 71 339.752
Fax : 71 352.646
E-mail : khaled.safraoui@comar.tn

► **Sanhaji youssef - 075**
22, Rue Yahia Turki,
angle 15 rue Palestine - 1002
Tél. : 71 834.326 - Fax : 71 832.731
E-mail : youssef.sanhaji@comar.tn

► **Tellili Aymen - 158**
16, Avenue de Paris - 1000
Tél. : 71 241.660 - Fax : 71 241.661
E-mail : aymen.tellili@comar.tn

► **Turki Mohamed Soumaya - 051**
46, Rue Jazira - 1000
Tél. : 71 321.355 - 26 322.321
Fax : 71 328.268
E-mail : soumaya.turki@comar.tn

► **Zafrani Anis Naser - 115**
14, Rue Kenitra 1^{er} étage
Bur n°1 1000 - Tunis
Tél. : 71 252.482
Fax : 71 252.482
E-mail : anis.zafrani@comar.tn

► **Zeriaa Sadok - 091**
33, Av. H. Thameur - 1069
Tél. : 71 330.645 - Fax : 71 337.827
E-mail : sadok.zeriaa@comar.tn

ARIANA

► **Abid Mourad - 147**
Avenue de l'Environnement
Jardin d'el Menzeh II
résidence Amouna 2094 Mnihla
Tél. : 70 660.020
Fax : 70 660.018
E-mail : mourad.abid@comar.tn

► **Akkari Lilia - 166**
Résidence Tunis el Ferdaous
1^{er} étage App 21
Route de Bizerte Km7 2094 Mnihla
Tél. : 71 555.888 - Fax : 70 555.600
E-mail : lilia.akkari@comar.tn

► **Ben Ayed Mahmoud Slim - 138**
Av. Hédi Nouria Résidence "les Cèdres"
Mezzanine A4 - 2037 Ennasser 2
Tél. : 70 853.714 - Fax : 70 853.715
E-mail : slim.benayed@comar.tn

► **Bouricha Mourad - 081**
Av. Taïeb M'hiri - Mezzanine
Imm. Saf Saf 2080
Tél. : 71 708.274 - Fax : 71 703.030
E-mail : mourad.bouricha@comar.tn

► **Kaak Badra - 101**
30, Avenue Jallouli Fares - 1^{er} étage
Bureau 02 Ennasr1 - 2037 Ariana
Tél. : 70 820.486 - Fax : 70 820.488
E-mail : badra.kaak@comar.tn

BEN AROUS

► **Babbou Khaled - 025**
80, Av. de France - 2013
Tél. : 71 381.796 - 71 381.681
Fax : 71 385.235
E-mail : khaled.babbou@comar.tn

DEN DEN

► **Barrani Abdallah - 117**
1 Rue Abu El Kacem Chebbi
Appt. A4 2^{ème} étage 2011 Den Den
Tél. : 31 166.341
Tél./Fax : 71 610.237
E-mail : abdallah.barrani@comar.tn

EL OMRANE

► **Bouchoucha Rafet - 150**
1, Avenue Mohamed Melki Bureau
n° 19 - 1005
Tél. : 71 958.441 - Fax : 71 958.522
E-mail : rafet.bouchoucha@comar.tn

► **Bouchoucha Ramses - 151**
1 Avenue Mohamed Melki Bureau
n° 17 - 1005
Tél. : 71 958.434 - Fax : 71 958.522
E-mail : ramses.bouchoucha@comar.tn

► **Bouchoucha Younes - 038**
1, av. Mohamed Melki - 1005
Tél. : 71 958.434 - 71 958.441
Fax : 71 958.522
E-mail : younes.bouchoucha@comar.tn

EL MANAR

► **Amar Abdou - 121**
Centre commercial - colisée soula
1^{er} étage - 2092 El Manar 2
Tél. : 71 883.515 - Fax : 71 883.401
E-mail : abdou.amar@comar.tn

► **Ayadi Sami - 171**
53, Avenue Mohamed Abdelwaheb
Immeuble Hannibal Center
Bureau à la Mezzanine N°A1.1
2092 El Manar 1
Tél. : 70 869.739 - Fax : 70 869.740
E-mail : sami.ayadi@comar.tn

► **Mathlouthi Mohamed Maher - 116**
37 bis, Rue Ali Ziltni
Résidence Montazah El Manar
2092 - El Manar II
Tél. : 70 861.231 - Fax : 71 861.232
E-mail : maher.mathlouthi@comar.tn

EL MENZAH 1

► **Haddad Med Malek - 148**
16 Bis, Rue 10 décembre 1948
1004 - Tunis
Tél. : 71 767.832 - Fax : 71 767.841
E-mail : medmalek.haddad@comar.tn

EL MENZAH 6

► **Tej El Molk Arbia Cherif Epouse Haj Ali - 146**
Bloc E Appt E1 - 1^{er} étage - Cité Jamil -
1004 El Menzeh 6
Tél. : 71 755.364 - 71 755.371
Fax : 71 755.314
E-mail : tejelmolk.cherif@comar.tn

EL MENZAH 7

► **Mezghani Amira Mnif - 163**
complexe el Menzeh Center
Av Mouaouia Ibn Abi Soufiane
Esc. A 1^{er} étage Bureau A2 2091
El Menzeh 7
Tél. : 70 815.276 - Fax : 70 815.277
E-mail : amira.mezghani@comar.tn

EL MENZAH 9

► **Tounsi Houcine - 077**
Res. Sidi Bou Said, 50 Av. Taha B.
Ammar, bloc Salima Apt. 1 - 2090
Tél. : 71 882.141 - 70 860.306
Port. : 24 960 306 / 98 360 036
Fax : 71 871.925
E-mail : houcine.tounsi@comar.tn

EL MOUROUJ II

► **Mezned Slim - 133**
Av. de la Méditerranée
1^{er} Etage - 2074 El Mourouj 2
Tél. : 71 379.055 - 71 379.056
Fax : 71 379.057
E-mail : slim.mezned@comar.tn

L'AOUINA

► **Abou El Wafa Zoubeidi Ichraf - 157**
23, Av Mongi Slim - 1^{er} Etage - 2045
Tél. : 70 319.086 - Fax : 70 737.738
E-mail : ichraf.abouelwafa@comar.tn

► **Darghouth Maher - 156**
57, Rue de l'Environnement - 2045
Tél. : 71 758.424 - Fax : 71 758.608
E-mail : maher.darghouth@comar.tn

HAMMAM LIF

► **Ben Yedder Zied - 109**
52 Av. de la République - 2050
Tél. : 71 294.175 - Fax : 71 292.303
E-mail : zied.benyedder@comar.tn

LA MARSA

► **Khalfat Sami - 093**
41, Av. H. Bourguiba - 2070 La Marsa
Tél. : 71 983.255 - Fax : 71 748.556
E-mail : sami.khalfat@comar.tn

► **Lakhoua Fares - 154**
Rue Imam chaffal - 2070 La Marsa
Tél. : 71 744.743 - Fax : 71 744.746
E-mail : fares.lakhoua@comar.tn

LE KRAM

► **Zarraa Salma - 141**
1, Rue Ibn Battouta, 1^{er} étage, Marsa
Aéroport - 2015 Le Kram Est
Tél. : 71 276.585
Fax : 71 276.612
E-mail : selma.zarraa@comar.tn

LE BARDO

► **Gmach Wided - 174**
6, Rue de la Lybie Résidence Meriem
1^{er} Etage - 2000 Le Bardo
Tél. : 71 585.654
Port. : 21 691.772
E-mail : widad.gmach@comar.tn

► **Haddad Anouar - 104**
52, Avenue H. Bourguiba - 2000
Tél. : 71 581.508 - 71 507.432
Fax : 71 580.332
E-mail : anouar.haddad@comar.tn

LA SOUKRA

► **Azzouz Azzedine - 134**
Golf center 2 bureau BM1 av de
l'environnement dar Fadhil
la soukra 2036
Tél. : 70 683 630 - 53 299 689
E-mail : azzedine.azzouz@comar.tn

LES BERGES DU LAC

► **Ben Bouzid Salem - 063**
Rue du Lac de COME,
Résidence Coupole I - 1053
Tél. : 71 960.139 - 71 960.149
Fax : 71 960.159
E-mail : salem.benbouzid@comar.tn

► **Daldoul Amine - 140**
Angle Rue du Lac Balbina et Rue du
Lac Huron - Résidence - Les Cascades
Appt. BU1 - 1^{er} étage - 1053
Tél. : 71 655.105
Fax : 71 655.309
E-mail : amine.daldoul@comar.tn

► **Drhouech Ghaya - 165**
Résidence zahrat el bouhaïra
App c1 Jardins du Lac II
1053 - Les berges du Lac
Tél. : 71 193.550
Fax : 71 193.551
E-mail : ghaya.drhouech@comar.tn

► **S.C.P. Agents Reunis Assurance
Mme Allani Mouna
& Mr Ben Mlouka Elyes - 111**
14 et 15 Passage du Lac Van
Rue du Lac Ghar El Melh-1053
Tél. : 71 965.258
Fax : 71 963.953
E-mail : mouna.allani@comar.tn
elyes.benmlouka@comar.tn

MEGRINE

► **Ben Hmidan Lassaad - 086**
1, Rue 1^{er} Juin - 2033
Tél. : 71 297.552 - Fax : 71 432.294
E-mail : lassaad.benmidan@comar.tn

MORNAGUIA

► **Turki Mohamed Soumaya - 044**
30, Av. H. Bourguiba - 1110
Tél. : 71 540.108 - 26 322.166
Fax : 71 541.328
E-mail : soumaya.turki@comar.tn

Toujours plus proche de vous !

SIDI BOU SAÏD

► **Zekri Kays - 155**
17, Rue 14 Janvier - 2026
Tél. : 71 740.741 - Fax : 71 740.407
E-mail : kays.zekri@comar.tn

AUTRES RÉGIONS

BEJA

► **Maafi Hiba - 178**
Rue Asaad Ben Fournat 1^{er} étage - 9000
Tél. : 31 120.500
E-mail : hiba.maafi@comar.tn

► **Mejri Yassine - 037**
32, Av. de France - 9000
Tél./Fax : 78 451.775
E-mail : yassine.mejri@comar.tn

BIZERTE

► **Ayari Souheil - 126**
Angle av. Habib Bourguiba et rue Salah Ben Ali 1^{er} étage - 7000
Tél. : 72 435.350 - Fax : 72 435.254
E-mail : souheil.ayari@comar.tn

► **Ben Harbi Moncef - 034**
23, Rue Ibn Khaldoun - 7000
Tél. : 72 422.035 - Fax : 72 431.104
Fax : 72 430.822
E-mail : moncef.benharbi@comar.tn

► **Derouiche Sofiene - 110**
24, Av. Habib Bourguiba - 7000
Tél. : 72 433.177 - Fax : 75 623.605
E-mail : sofiene.derouiche@comar.tn

DJERBA

► **Barouni Moez - 058**
66, rue Abdelhamid El Kadhi bureau N° 2 - 4180 - Houmet Essouk
Tél. : 75 652.177 - Fax : 75 623.663
E-mail : moez.barouni@comar.tn

► **Tellili Amor Laroussi - 087**
Av. F. Hached Route Mahboubine 4116 - Midoun
Tél. : 75 731.225 - Fax : 75 730.055
E-mail : amor.tellili@comar.tn

EL FAHS

► **Ghfira Arbi - 089**
Av. de la Liberté - Imm. Salah Azaiez Appt N° 2 - 1140
Tél. : 72 670.106 - Fax : 72 671.985
E-mail : arbi.ghfira@comar.tn

GABES

► **Chammam Abdellatif - 054**
18, Rue Béchir Dziri - 6001
Tél. : 75 273.489 - Fax : 75 277.389
E-mail : abdellatif.chammam@comar.tn

► **Chammam Alaeddine - 164**
Imm. Kilani rue Med Ali - 6002 - Gabes
Tél./Fax : 75 265.547
E-mail : alaeddine.chammam@comar.tn

► **Jerbi Karim - 128**
20, Av. Mongi Slim - 6000
Tél. : 75 273.664 - Fax : 75 277.671
E-mail : karim.jerbi@comar.tn

► **Jerbi Omar - 035**
136, Av. H. Bourguiba - 6000
Tél. : 75 270.129 - Fax : 75 273.488
Fax : 75 275.688
E-mail : omar.jerbi@comar.tn

GAFFSA

► **Ben Abdallah Mohamed - 168**
Immeuble 'Kidar' - 2^{ème} Étage Cité Cherif - 2100 Gafsa
Tél. : 76 227.603 - 22 012.308
Fax : 76 227.611
E-mail : mohamed.benabdallah@comar.tn

► **Karouli Chedly - 028**
Av. Mohamed V - 2100
Tél. : 76 220.281 - Fax : 76 220.884
Fax : 76 224.300
E-mail : chedly.karouly@comar.tn

► **Karouli Med Amine - 177**
Av. Mohamed V - 2100
Tél. : 76 220.884
E-mail : medamine.karouly@comar.tn

► **Lejri Sami - 125**
Av. Taieb M'hiri - 2100
Tél. : 76 223.333 - Fax : 76 221.728
E-mail : sami.lejri@comar.tn

GROMBALIA

► **Jmel Abdelaziz - 046**
10, Av. H. Bourguiba - 8030
Tél. : 72 255.800 - Fax : 72 257.800
E-mail : abdelaziz.jmel@comar.tn

HAMMAMET

► **Laribi Med Ali - 123**
Av. Habib Bourguiba
Imm. Yasmine - 8050 Hammamet
Tél. : 72 278.900 - Fax : 72 278.453
E-mail : mohamedali.laribi@comar.tn

JENDOUBA

► **Barouni Karim - 036**
23, Rue Tahar Haddad-8100
Tél./Fax : 78 601.376
E-mail : karim.barouni@comar.tn

KAIROUAN

► **Falfoul Abdelmoneem - 039**
Place de la Victoire - 3100
Tél. : 77 232.218 - Fax : 77 234.523
Fax : 77 226.102
E-mail : abdelmoneem.falfoul@comar.tn

KEBILI

► **Kraïem Mounir - 088**
Av. H. Bourguiba - 4200
Tél. : 75 491.451 - Fax : 75 492.325
E-mail : mounir.kraïem@comar.tn

KELIBIA

► **Ben Messaoud Ahmed - 066**
10, Rue Ibn Khaldoun - 8090
Tél. : 72 296.256 - Fax : 72 275.587
E-mail : ahmed.benmessaoud@comar.tn

KORBA

► **Haddad Sami - 082**
222, Av. H. Bourguiba - 8070
Tél./ Fax : 72 382.614
E-mail : sami.haddad@comar.tn

KSAR HELLAL

► **Felli Moncef - 094**
Imm. Seddik - 2^e Etage
Place Indépendance - 5070
Tél. : 73 450.422 - Fax : 73 451.232
E-mail : moncef.felli@comar.tn

KSOUR ESSAF

► **Chebbi Ezzeddine - 059**
Bd. de l'Environnement - 5180
Tél. : 73 665.601 - Fax : 73 663.673
E-mail : ezzeddine.chebbi@comar.tn

MAHDIA

► **Ayadi Moez - 169**
Av. 2 Mars 1934 - Imm. Hajer 5100
Tél. : 73 696.966 - Fax : 73 695.699
E-mail : moez.ayadi@comar.tn

MARETH

► **Zitouni Amor - 061**
Rue 27 Octobre - 6080
Tél. : 75 322.188 - Fax : 75 323.340
E-mail : amor.zitouni@comar.tn

MATEUR

► **Nefzi Boujemaâ - 092**
Mateur Center - Place de Tunis 7030
Tél. : 72 486.933 - Fax : 72 485.596
E-mail : boujema.nefzi@comar.tn

MEDENINE

► **Abichou Béchir - 022**
Place de la liberté - 4100
Tél. : 75 642.510 - Fax : 75 645.276
E-mail : bechir.abichou@comar.tn

MEDJEZ EL BAB

► **Jéddi Férid - 097**
Immeuble Fehri, 1^{er} Étage, Place de l'Indépendance 9070 Medjez El Bab
Tél. : 78 560.666 - Fax : 98 444.279
Fax : 78 563.935
E-mail : ferid.jeddi@comar.tn

MENZEL TEMIME

► **Trabelsi Habib - 065**
113, Place de l'Indépendance 8080
Tél. : 72 347.002 - Fax : 72 344.246
E-mail : habib.trabelsi@comar.tn

METLAOUI

► **Salhi Lakhddhar - 062**
Av. de la République cité du Président 2130
Tél. : 76 240.800 - Fax : 76 244.989
E-mail : lakhddhar.salhi@comar.tn

MONASTIR

► **Ben Jannet Adel - 074**
Cité CNRPS - Av. du Combattant Suprême - 5000
Tél. : 73 464.340 - Fax : 73 463.100
E-mail : adel.benjannet@comar.tn

► **Ben Jannet Tarek - 162**
28 A, Imm. n°10 - Av. du Combattant Suprême - Cité CNRPS
Tél. : 73 464.340 - Fax : 73 463.100
E-mail : tarek.benjannet@comar.tn

► **BEN MANSOUR Rabeb - 179**
Rue Mahboubia Soussia 1er étage
TEBOULBA 5080
Tél. : 36 680 200
Email : rabeb.benmansour@comar.tn

MSAKEN

► **Khedhiri Asma Guezguez - 118**
27, Rue T. Hachicha GP1-4070
Tél. : 73 257.959 - Fax : 73 267.225
E-mail : asma.guezguez@comar.tn

NABEUL

► **Béjaoui Ezzeddine - 020**
148, Av. H. Bourguiba-8000
Tél./Fax : 72 285.418
E-mail : ezzeddine.bejaoui@comar.tn

► **Béjaoui Hatem - 173**
Av. Habib Thameur 1^{er} Étage de l'Immeuble Essalama Appt. N°204
8000 - nabeul
Tél./Fax : 72 285.041
E-mail : hatem.bejaoui@comar.tn

► **Ben Rejeb Lengiz Faten - 180**
Avenue Hedi Nouira, A2-1
Centre EYA MEDICAL - 8000 - Nabeul
Tél. : 72 314 477/ Port : 23 263 902
E-mail : faten.benrejeb@comar.tn

SFAX

► **Succursale Sfax - 001**
73, Av. F. Hached - 3000
Tél. : 74 296.904 - Fax : 74 226.685
E-mail : succursale.sfax@comar.tn

► **Bahloul Hounaida - 132**
4, Rue Taieb Mhiri, Place Marburg, 2^{ème} étage - 3000 Sfax
Tél. : 74 299.109 - Fax : 74 299.106
E-mail : hounaida.bahloul@comar.tn

► **Bouattour Zied - 176**
Route Mahdia Km1 - 3000 Sfax
Tél./ Fax : 36 440.460
E-mail : zied.bouattour@comar.tn

► **Boussarsar Mouna Ben Amor - 136**
Av. 14 Janvier - Rés. El Mokhtar Mezzanine N° 1 - 3027
Tél. : 74 415.470 - Fax : 74 415.460
E-mail : mouna.boussarsar@comar.tn

► **Charfi Ali - 067**
23, Av. H. Bourguiba - 3000
Tél. : 74 223.816 - Fax : 74 297.845
E-mail : ali.charfi@comar.tn

► **Fakhfakh Mohamed - 161**
Route de teniour km 2,5
Imm. El Bacha Centre
Tél. : 74 441.144 - Fax : 74 441.146
E-mail : mohamed.fakhfakh@comar.tn

► **Feki Maazoun Molka - 175**
Route Gremda 1
Imm. Guermazi - 1er étage - Appt. N°2
3000 Sfax
Tél. : 74 235 785 - Port. : 52 073 960
E-mail : molka.feki@comar.tn

► **Fendri Nabil - 024**
43, Av. Hédi Chaker - 3000
Tél. : 74 224.891 - Fax : 74 226.635
Fax : 74 210.615
E-mail : nabil.fendri@comar.tn

► **Hammami Olfa Maâloul - 160**
Route El Ain km1
Imm. Ben Salah - 3000
Tél. : 74 462.509
Fax : 74 462.511
E-mail : olfa.hammami@comar.tn

► **Karray Chokri - 119**
Avenue 5 août Immeuble Carrefour 3002 Sfax
Tél. : 74 299.534 - Fax : 74 299.536
Fax : 74 297.013
E-mail : chokri.karray@comar.tn

► **Karray Fakher - 135**
RDC Imm. Aubergine - Bureau n°2
Rte Lafrane Km 4, kassas Sidi Jilani, entre Rte Lafrane et Ain
Tél. : 74 663.017
Fax : 74 663.018
E-mail : fakher.karray@comar.tn

► **Khabou H'souna - 143**
113, Av. Farhat Hached - Imm. Jammoussi - 3000 Sfax
Tél. : 74 227.515
Fax : 74 227.577
E-mail : h'souna.khabou@comar.tn

► **Medhaffer Nabila - 120**
Av. Tahar Sfar Imm. Majdoub
2^{ème} étage, Apt N° 5 - 3000
Tél. : 74 298.758 - Fax : 74 221.008
Fax : 74 297.728
E-mail : nabila.medhaffer@comar.tn

► **Meziou Khalil Ouafa - 167**
Résidence Panorama Route de Tunis Km 1,5 1^{er} Étage - Bureau N°1
3002 Sfax
Tél. : 31 324 044
Fax : 74 261 250
E-mail : wafa.mziou@comar.tn

► **Ayadi Safa - 181**
Route Teniour Km1
1^{er} Étage 3000 Sfax
Tél. : 74 235 760
E-mail : safaya.ayadi@comar.tn

SOUSSE

► **Succursale Soussse - 018**
Rue Sœur Josephine - 4000 Soussse Imm. AMMA - RDC
Tél. : 73 215.930 - Fax : 73 215.931
Fax : 73 215.932
E-mail : succursale.sousse@comar.tn

Bel Haj Hassine Moncef - 031

Imm. ZAOUI, Av. H. Bourguiba
Tél. : 73 226.917 - Fax : 73 220.321
Fax : 73 224.600
E-mail : moncef.belhadjassine@comar.tn

► **Bouatay Fayçal - 124**
Rue Ali Belhouane - Imm. Ezzahra 2^e étage - Appt. 204 - 4000
Tél. : 73 202.977 - Fax : 73 203.031
E-mail : faycal.bouatay@comar.tn

► **Chaouache Nader - 149**
Rue 22 janvier 1952 - 4000 Soussse
Tél. : 73 214.522 - Fax : 73 214.523
E-mail : nader.chaouache@comar.tn

► **Drira Mohamed Salah - 159**
4 rue Ahmed Tlili -4000
Rue 222.100 - Sfax : 73 224.733
E-mail : medsalah.drira@comar.tn

El Gaïed Abdelkarim - 099

Av. du Maghreb Arabe
GP1 Khézama 4051
Tél. : 73 271.166 - Fax : 73 271.154
Fax : 73 273.723
E-mail : abdelkarim.elgaïed@comar.tn

► **Gaha Fauzi - 145**
Rue Yasser Arafat Immeuble Narjess Appt. 1-A Soussse - 4054
Tél. : 73 369.696 - Fax : 73 369.797
E-mail : faouzi.gaha@comar.tn

Agence Soussse - 114

51, Av. Léopold Senghor - Place Zarrouk Route de Tunis - Soussse 4001
Tél. : 73 212.666 - Fax : 73 212.667
E-mail : agence.114@comar.tn

Nsir Hichem - 152

Avenue Imam Boukhari Imm Kilouche 1^{er} étage KHEZAMA - 4000
Tél. : 73 272.444 - Fax : 73 272.445
E-mail : hichem.nsir@comar.tn

TABARKA

► **Bouali Hamdi - 079**
Immeuble Raja - Cité des Arts - 8110
Tél. : 78 671.414 - Fax : 78 671.206
E-mail : hamdi.bouali@comar.tn

TATAOUINE

► **Ghandour Habib - 103**
11, Rue 18 Janvier 1952 - 3200
Tél. : 75 862.007 - Fax : 75 863.549
E-mail : habib.ghandour@comar.tn

TOZEUR

► **Béji Bilal - 098**
Rue Général Houcine - 2200
Tél. : 95 748.143
E-mail : bilal.beji@comar.tn

► **Hamada Leïla - 172**
Centre commercial MG
Route de Nefta - 2200
Tél./Fax : 76 477.700
E-mail : leïla.hamada@comar.tn

ZARZIS

► **Abichou Béchir - 129**
Rue Hédi Chaker - 4170
Tél./ Fax : 75 690.702
E-mail : bechir.abichou@comar.tn

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames et messieurs les actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances, COMAR,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR », qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 390 171 598 dinars, y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 82 150 543 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « COMAR », au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises et aux dispositions réglementaires applicables au secteur des Assurances en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et la mise en œuvre en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.



Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 14 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

SOCIÉTÉ DATN
Membre de Deloitte Touche Tohmastu Limited
Jaouhar BEN ZID



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna Rachikou



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames et messieurs les actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances, COMAR,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher, spécifiquement et de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Votre Conseil d'administration nous a informé des nouvelles conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2025 :

► **Opération avec la société EL IMRANE**

En date du 12 juin 2024, COMAR a conclu avec la société « EL IMRANE » une convention de placement en compte courant associé de 2 000 KTND, remboursables sur 3 échéances jusqu'à 28/03/2025. Un avenant à la convention de prêt a été signé le 29/07/2025, portant sur :

- La mise à disposition d'un nouvel échéancier portant sur un capital de 2 108 KTND, à compter du 1er juillet 2025
- portant intérêts à un taux brut de 10%, payables par trimestre
- remboursable in fine le 28/03/2026.

Les produits constatés à ce titre en 2025 s'élèvent à 216 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 25 juin 2025.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

Nous vous informons que l'exécution des opérations suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

► Opération avec SICAR AMEN

En date du 29 novembre 2022, la COMAR a conclu une convention de gestion de fonds à capital risque avec la SICAR AMEN, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 7 140 KTND.

A ce titre, la SICAR AMEN perçoit une commission de gestion de 0,5% l'an hors taxes sur l'encours du Fonds géré et sur une période maximum de 5 ans.

La COMAR sera rémunérée par les dividendes, les plus-values et les intérêts sur les placements qui seront encaissés par la SICAR AMEN dans le cadre de sa gestion du fonds durant la période du placement.

Le montant de commission de gestion au cours de l'exercice 2025, s'élève à 42 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 06 décembre 2022.

En date du 13/03/2024, une convention a été signée entre SICAR AMEN et COMAR Assurance, en vertu de laquelle elle confie à SICAR AMEN, qui accepte, au titre des ressources sur capitaux à risques, la gestion d'un fond d'un montant de 7 000 KTND libérable avant le 15/03/2024.

A ce titre, la SICAR AMEN perçoit une commission de gestion de 0,75% l'an hors taxes sur l'encours du Fonds géré « Fond COMAR 2024 » et sur une période maximum de 7 ans.

La COMAR sera rémunérée par les dividendes, les plus-values et les intérêts sur les placements qui seront encaissés par la SICAR AMEN dans le cadre de sa gestion du fonds durant la période du placement.

Le montant de commission de gestion au cours de l'exercice 2025, s'élève à 62 KTND.

► Opération avec Clinique El Amen Nabeul

En date du 12 décembre 2022, la COMAR a conclu avec la société «CLINIQUE EL AMEN NABEUL» une convention de placement en compte courant associé de 1.8 MD remboursable sur 3 ans et rémunéré à un taux égal à la moyenne arithmétique des TMM (publiés par la BCT) au titre des douze mois précédant la date de paiement des intérêts, majoré de 150 points de base.

Les produits constatés à ce titre en 2025 s'élèvent à 46 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 06 décembre 2022.

► Opération avec COMAR Côte d'Ivoire

Le conseil d'administration du 14 décembre 2021 a autorisé votre société à conclure avec la COMAR Côte d'Ivoire, détenue à hauteur de 45%, une convention d'assistance technique en vertu de laquelle elle s'engage à fournir toutes les prestations de conseil et de suivi, demandées par la COMAR Côte d'Ivoire et nécessaires au bon déroulement du programme de développement de cette dernière, à cet effet la COMAR mettra à sa disposition, sans aucune restriction, la totalité de son savoir-faire.

En contrepartie de ces prestations, la COMAR facture à la COMAR Côte d'Ivoire les frais engagés dans le cadre de la mission d'assistance technique aux coûts réels, sur présentation de justificatifs précisant la nature des frais, la personne ayant accompli les prestations, le temps passé et le travail accompli.

Les taux journaliers prévus pour cette rémunération sont fixés selon le profil de la personne ayant accompli les prestations et seront révisés annuellement moyennant une majoration de

5%. Toutefois, les frais refacturés ne peuvent pas dépasser 3% du chiffre d'affaires de la COMAR Côte d'Ivoire. Cette convention a été signée le 1er avril 2022.

Les produits constatés à ce titre au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 181 KTND.

► **Opérations avec Tunisys**

Au cours de l'exercice 2018, la COMAR a conclu avec la société TUNISYS, dans laquelle elle détient 39,90% du capital, un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 26 KTND.

Au cours de l'exercice 2008, la COMAR a conclu avec la société TUNISYS un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 140 KTND.

► **Opérations avec Amen Santé**

Au cours de l'exercice 2017, la COMAR a conclu avec la société AMEN SANTE un contrat de location portant sur des bureaux à usage bureautique.

Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 199 KTND.

► **Opérations avec PGI Holding**

La COMAR a conclu avec la société PGI Holding, détenant directement et indirectement 77,71% du capital de la COMAR, une convention portant sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la compagnie dans le domaine du développement, du reporting, de l'audit et de l'inspection ainsi qu'en matière juridique.

En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération égale à 0,5% du chiffre d'affaires avec un plafond de 150 KTND hors taxes.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2011. Le Conseil d'Administration du 20 décembre 2016 a autorisé l'avenant à ladite convention qui a porté le plafond de la rémunération de 150 KTND à 160 KTND hors taxes.

Le montant comptabilisé à ce titre en charges de l'exercice 2025 s'élève à 190 KTND toutes taxes comprises.

► **Opérations avec la société HAYETT**

Au cours de l'exercice 2013, la COMAR a conclu avec la société HAYETT, dans laquelle elle détient 67,10% du capital, deux contrats de location, portant sur des locaux à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2025, les loyers facturés par HAYETT s'élèvent respectivement par contrat à 46KTND et 12 KTND.

Au cours de l'exercice 2014, la COMAR a conclu avec la société HAYETT un contrat de location, portant sur un local à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2025, les loyers facturés par HAYETT à ce titre s'élèvent à 20 KTND.

Au cours de l'exercice 2009, la COMAR a conclu avec HAYETT un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant des loyers facturés par la COMAR, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 178 KTND.

Le même contrat prévoit la prise en charge par HAYETT des charges communes proportionnellement à la surface louée. Le montant correspondant facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2025, s'élève à 58 KTND.

► **Opérations avec la société CAFES BONDIN SARL**

Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec la société CAFES BONDIN SARL, un contrat de location portant sur un local à usage commercial. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2025, est de 56 KTND.

► Opérations avec la société EL IMRANE

COMAR a conclu avec la société EL IMRANE, dans laquelle elle détient 56,25% du capital, deux contrats de locations, au cours de l'exercice 2009, portant sur des locaux à usages professionnels. Au titre de l'exercice 2025, les loyers facturés par la COMAR s'élèvent à 90 KTND.

III. Obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants

Le Conseil d'Administration réuni le 17 mai 2023 a renouvelé le mandat de Monsieur Slaheddine Ladjimi en tant que Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur. Le comité de rémunération du 23 juin 2020 a arrêté la rémunération du président du Conseil d'Administration à un montant brut de 300 KTND. En outre, il bénéficie d'une voiture de fonction, d'un chauffeur et d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que du remboursement de frais de téléphone.

Suite à l'arrivée à échéance du mandat de Monsieur Hakim Ben Yedder en tant que Directeur Général de la société, le Conseil d'Administration réuni le 17 mai 2023 a décidé de nommer Monsieur Lotfi Ben Haj Kacem en tant que Directeur Général pour une durée de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025.

Le même Conseil d'Administration réuni le 17 mai 2023 a renouvelé le mandat de Monsieur Hakim Ben Yedder en tant que Vice-Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur. Le comité de rémunération du 8 juin 2023 a fixé la rémunération annuelle du Vice-Président du Conseil d'Administration à 250 KTND.

En outre, le Directeur Général et le Vice-Président du Conseil d'Administration bénéficient chacun d'une voiture de fonction, d'un quota de carburant mensuel de 200 litres ainsi que du remboursement de frais de téléphone.

Autres rémunérations

- Le comité de rémunération du 27 mai 2025 a décidé d'accorder à Monsieur Lotfi Ben Haj Kacem une rémunération de 350 KTND au titre de l'exercice 2025 et une prime de bilan de 310 KTND au titre de l'exercice 2024.
- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence fixés à un total de 200 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2025.
- Les membres du Comité Permanent d'Audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 50 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2025.
- Les membres du Comité des Risques bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 40 KTND par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2025.

Les obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants (hors charges sociales et fiscales et hors avantage en nature), tels qu'ils ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, se présentent comme suit (en dinars) :

- Président et Vice-Président du Conseil d'Administration

	Président du Conseil		Vice-Président du Conseil	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2025	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2025
Rémunération	300 000	-	250 000	-
Total	300 000	-	250 000	-

- Directeur Général

	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2025
Rémunération	350 000	-
Primes 2025 (provision)	310 000	310 000
Total	660 000	310 000

- Membres du Conseil d'Administration, du Comité d'Audit et du Comité des Risques

	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2025
Jetons de présence et autres rémunérations	290 000	296 857
Total	290 000	296 857

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions à l'exception des opérations et transactions de placement et d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la COMAR réalisées avec les sociétés apparentées.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales

Tunis, le 14 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

SOCIÉTÉ DATN
 Membre de Deloitte Touche Tohmastu Limited
 Jaouhar BEN ZID

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna Rachikou



PROJET DE RÉSOLUTIONS

(AGO DU 24/04/2026)

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R », réunie le 24 Avril 2026 à 17h00 au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et du rapport général des commissaires aux comptes pour l'exercice 2025, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2025, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve lesdites conventions et approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales et concernant les fonctions de direction occupées par les administrateurs dans d'autres sociétés.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à échéance des mandats d'administrateurs de Messieurs Slaheddine Ladjimi, Hakim Ben Yedder, Karim Ben Yedder, Bernard Paul Marseille, et Madame Selma Bellegha, ainsi que celui de la société PARENIN S.A lors de la présente assemblée. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

- Monsieur Slaheddine Ladjimi ;
- Monsieur Hakim Ben Yedder ;
- Monsieur Karim Ben Yedder ;
- Monsieur Bernard Paul Marseille ;
- Madame Selma Bellegha ;
- La société PARENIN.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
Monsieur Nebil Ben Yedder	2026
Monsieur Hakim Ben Hamouda	2026
Monsieur Abdelkader Boudrigua	2026
La société SICOF	2027
AXA (1 ^{er} siège)	2027
AXA (2 ^{ième} siège)	2027
Monsieur Slaheddine Ladjimi	2028
Monsieur Hakim Ben Yedder	2028
Monsieur Karim Ben Yedder	2028
Monsieur Bernard Paul Marseille	2028
Madame Selma Bellegha	2028
La société PARENIN	2028

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

CINQUIEME RESOLUTION

Constatant qu'un montant de 2 901 000 dinars, inscrits au passif du bilan au crédit du compte « réserve spéciale d'investissement » rempli désormais les conditions permettant son reclassement, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter ledit montant au compte « Réserve pour toutes éventualités ».

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à 82 150 542,784 dinars, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Résultat Net	82 150 542,784
Bénéfice distribuable	82 150 542,784
Dividende 2025	-53 000 000,000
Réserve pour toutes éventualités	29 150 542,784

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes au plus tard le 18 mai 2026

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant brut des jetons de présence pour l'exercice 2026 à 200 000 dinars.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération brute du comité permanent d'audit pour l'exercice 2026 à 50 000 dinars.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération brute du comité des risques pour l'exercice 2026 à 40 000 dinars.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.





ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Actifs du bilan au 31 Décembre 2025

ACTIF	Note	31/12/2025			31/12/2024
		Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels					
AC11 Investissements de recherche et développement		1 467 997		1 467 997	1 569 026
AC12 Concessions, Brevets, licences, Marques		32 635 399	26 419 361	6 216 038	5 444 077
AC13 Fonds commercial		15 000		15 000	15 000
	AC1	34 118 396	26 419 361	7 699 035	7 028 103
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		24 592 561	21 596 173	2 996 389	2 455 766
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		951 279	900 118	51 161	58 847
	AC2	25 543 840	22 496 291	3 047 550	2 514 613
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions		81 129 535	26 180 679	54 948 856	57 398 634
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		16 962 205	10 642 994	6 319 211	5 500 463
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		64 167 330	15 537 686	48 629 644	51 898 171
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations		387 948 177	58 082 050	329 866 127	309 265 295
AC321 Parts dans les entreprises liées		120 932 788	57 685 211	63 247 577	64 145 836
AC322 Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises		-	-	-	-
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation		220 515 390	396 840	220 118 550	211 353 259
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lien de participation		46 500 000	-	46 500 000	33 766 200
AC33 Autres placements financiers		502 302 341	6 508 711	495 793 629	445 994 361
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		59 822 997	6 218 648	53 604 349	43 555 363
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		294 279 572	250 000	294 029 572	240 858 952
AC334 Autres prêts		7 376 620	40 064	7 336 556	8 076 894
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaire et financiers		140 820 000		140 820 000	153 500 000
AC336 Autres		3 152		3 152	3 152
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		15 065 978		15 065 978	15 102 214
	AC3	986 446 032	90 771 441	895 674 591	827 760 503
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provisions pour primes non acquises		11 154 599		11 154 599	11 487 742
AC520 Provisions d'assurance vie		-		-	-
AC530 Provisions pour sinistres (vie)		-		-	-
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)		67 047 071		67 047 071	78 589 485
	AC5	78 201 671	-	78 201 671	90 077 227
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		139 183 124	61 406 653	77 776 471	94 917 391
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler		13 479 369		13 479 369	11 653 842
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		105 130 559	58 084 467	47 046 092	56 162 920
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		20 573 196	3 322 186	17 251 010	27 100 629
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		53 856 991	769 813	53 087 179	64 124 653
AC63 Autres créances		4 215 664	753 974	3 461 691	13 464 785
AC631 Personnel		110 341	98 000	12 341	10 993
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		584 651		584 651	11 223 990
AC633 Débiteurs divers		3 520 673	655 974	2 864 699	2 229 803
	AC6	197 255 779	62 930 439	134 325 340	172 506 829
AC7 Autres éléments d'actifs					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		4 096 782		4 096 782	10 454 182
AC72 Charges reportées		14 348 415	-	14 348 415	12 494 585
AC721 Frais d'acquisitions reportés		14 348 415		14 348 415	12 494 585
AC73 Comptes de régularisation Actif		28 789 747	-	28 789 747	22 471 672
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		18 985 310		18 985 310	13 102 000
AC733 Autres comptes de régularisation		9 804 437		9 804 437	9 369 672
AC75 Autres		107 449		107 449	84 430
	AC7	47 342 393	-	47 342 393	45 504 869
TOTAL DE L'ACTIF		1 368 908 111	202 617 531	1 166 290 579	1 145 392 144

Capitaux propres et passifs du 31 Décembre 2025

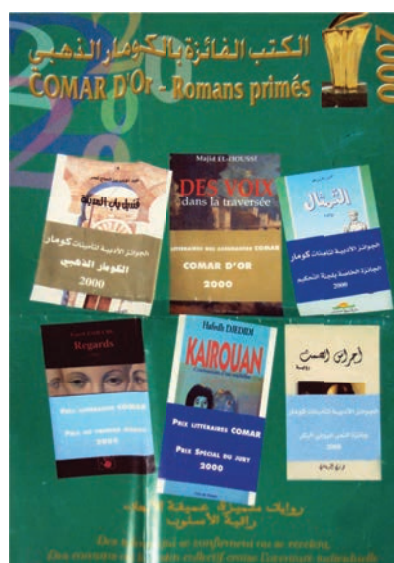
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	31/12/2025	31/12/2024
		Montant Net	Montant Net
CAPITAUX PROPRES			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		75 000 000	75 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		201 356 876	175 755 499
CP4 Autres capitaux propres		31 664 180	31 664 180
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		308 021 055	282 419 679
CP6 Résultat de l'exercice		82 150 543	63 601 376
Total Capitaux propres avant affectation	CP1	390 171 598	346 021 055
PASSIF			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		4 687 499	4 298 334
		4 687 499	4 298 334
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 Provisions pour primes non acquises		75 642 783	74 059 612
PA320 Provisions d'assurance vie		525 653	792 648
PA330 Provision pour sinistres (vie)		5 663 965	4 193 129
PA331 Provision pour sinistres (non vie)		401 176 996	412 462 193
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		-	-
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)		17 076 729	15 926 463
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage		45 740 303	43 723 305
PA360 Autres provisions techniques (vie)		-	-
PA361 Autres provisions techniques (non vie)		14 960 052	15 395 903
	PA3	560 786 481	566 553 252
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		79 091 822	90 960 701
		79 091 822	90 960 701
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		23 646 120	32 249 776
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		57 627 678	46 882 978
PA63 Autres dettes		26 175 170	41 098 319
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		4 274 213	4 085 576
PA632 Personnel		154 436	53 624
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		16 757 745	28 026 534
PA634 Créanciers divers		4 988 776	8 932 585
	PA6	107 448 968	120 231 072
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif		24 097 301	17 324 307
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		553 747	479 157
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		23 543 554	16 845 150
PA73 Concours Bancaires et autres passifs financiers		6 910	3 423
	PA7	24 104 211	17 327 730
Total du Passif		776 118 981	799 371 089
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		1 166 290 579	1 145 392 144

Etat de résultat technique de l'assurance non vie au 31 Décembre 2025

	Note	31/12/2025			31/12/2024
		Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRNV1 Primes acquises					
PRNV11 Primes émises et acceptées		273 345 982	- 51 393 301	221 952 680	212 389 096
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises		- 1 583 171	- 333 142	- 1 916 313	- 225 316
	PRNV1	271 762 810	- 51 726 443	220 036 367	212 163 780
PRNV3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat		63 937 022		63 937 022	50 846 154
	PRNV3	63 937 022	-	63 937 022	50 846 154
PRNV2 Autres produits techniques		151 741		151 741	121 670
	PRNV2	151 741	-	151 741	121 670
CHNV1 Charges de sinistres					
CHNV11 Montants payés		- 150 304 859	10 758 127	- 139 546 733	- 139 472 045
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres		10 134 930	- 11 542 414	- 1 407 484	- 11 611 036
	CHNV1	- 140 169 929	- 784 288	- 140 954 217	- 151 083 081
CHNV2 Variation des autres provisions techniques		435 851		435 851	2 335 684
	CHNV2	435 851	-	435 851	2 335 684
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes		- 1 985 224		- 1 985 224	- 1 742 307
	CHNV3	- 1 985 224	-	- 1 985 224	- 1 742 307
CHNV4 Frais d'exploitation					
CHNV41 Frais d'acquisition		- 51 180 900	189 280	- 51 370 180	- 43 809 504
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		1 853 831		1 853 831	166 749
CHNV43 Frais d'administration		- 26 664 137		- 26 664 137	- 24 838 812
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs			12 531 312	12 531 312	12 448 887
	CHNV4	- 75 991 206	12 342 033	- 63 649 173	- 56 366 177
CHNV5 Autres charges techniques		- 5 192 431	98 229	- 5 290 660	- 818 169
	CHNV5	- 5 192 431	98 229	- 5 290 660	- 818 169
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage		- 476 793		- 476 793	- 2 077 182
	CHNV6	- 476 793	-	- 476 793	- 2 077 182
RTNV : RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		112 471 842	- 40 266 927	72 204 915	53 380 372

Etat de résultat technique de l'assurance vie au 31 Décembre 2025

	Note	31/12/2025			31/12/2024
		Opérations Brutes	Cessions et/ou Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées		8 911 710	- 31 423	8 880 287	7 901 660
	PRV1	8 911 710	- 31 423	8 880 287	7 901 660
PRV2 Produits de placements					
		2 786 684		2 786 684	1 926 020
	PRV2	2 786 684	-	2 786 684	1 926 020
CHV1 Charges de sinistres					
CHV11 Montants payés		- 1 692 183		- 1 692 183	- 1 455 698
CHV12 Variation de la provision pour sinistres		- 1 470 836		- 1 470 836	702 979
	CHV1	- 3 163 019	-	- 3 163 019	- 752 719
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie		266 996		266 996	286 360
CHV22 Autres provisions techniques (V°Prov.pour égalisation)		- 1 540 205		- 1 540 205	- 2 056 274
	CHV2	- 1 273 210	-	- 1 273 210	- 1 769 914
CHV3Participation aux bénéfices et ristournes					
				-	266
	CHV3	-	-	-	266
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition		- 999 181		- 999 181	- 726 584
CHV43 Frais d'administration		- 535 022		- 535 022	- 360 763
CHV45 Commissions reçues des réassureurs			4 713	4 713	6 578
	CHV4	- 1 534 203	4 713	- 1 529 489	- 1 080 769
CHV5 Autres Charges Techniques					
		- 96 628	- 17 586	- 114 214	-
		- 96 628	- 17 586	- 114 214	-
RTV : RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE		5 631 335	- 44 296	5 587 039	6 224 013



Etat de résultat au 31 Décembre 2025

	Note	31/12/2025	31/12/2024
RTNV Résultat technique de l'assurance non vie		72 204 915	53 380 372
	RTNV	72 204 915	53 380 372
RTV Résultat technique de l'assurance vie		5 587 039	6 224 013
	RTV	5 587 039	6 224 013
PRNT1 Produits des placements (assurance non vie)			
PRNT11 Revenus des placements		94 628 317	81 815 274
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements		13 923 590	6 875 672
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		5 548 129	2 625 485
	PRNT1	114 100 036	91 316 430
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)			
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	5 603 387	5 927 281
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	3 656 159	5 720 564
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	1 468 486	590 145
	CHNT1	10 728 032	12 237 990
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique			
CHNT21 Produits des placements transférés non vie	-	63 937 022	50 846 154
CHNT22 Produits des placements transférés vie	-	2 786 684	1 926 020
	CHNT2	66 723 706	52 772 174
PRNT2 Autres produits non techniques		1 039 514	1 552 346
	PRNT2	1 039 514	1 552 346
CHNT3 Autres charges non techniques		- 6 263 744	- 3 013 573
	CHNT3	- 6 263 744	- 3 013 573
Résultat provenant des activités ordinaires		109 216 022	84 449 424
CHNT4 Impôt sur le résultat		- 27 065 480	- 19 110 711
	CHNT4	- 27 065 480	- 19 110 711
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		82 150 543	65 338 714
PRNT4 Gains extraordinaires		-	-
	PRNT4	-	-
CHNT5 Pertes extraordinaires		-	1 737 337
	CHNT5	-	1 737 337
Résultat extraordinaire		-	1 737 337
Résultat net de l'exercice		82 150 543	63 601 376
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		82 150 543	63 601 376

Etat de flux de trésorerie au 31 Décembre 2025

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Encaissements : primes reçues des assurés	318 589 111	308 839 635
Encaissements : primes reçues sur acceptation	1 650	1 672 976
Décaissements : primes sur cessions	- 28 455 869 -	36 458 621
Décaissements : paiements des sinistres	- 137 983 610 -	144 233 185
Décaissements : paiements des sinistres sur acceptation	- -	2 817 438
Encaissements : sinistres sur cessions	1 611 125	16 853 494
Décaissements : Commissions versées aux intermédiaires	- 32 706 123 -	32 047 432
Encaissements : Commissions reçues sur cessions	6 787 225	10 866 342
Décaissements : Commissions versées sur acceptation	- -	440 732
Décaissements : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 45 891 153 -	44 955 832
Variation des dépôts auprès des cédantes	-	-
Variation des dépôts espèces reçues des cessionnaires	- 567 206	2 362 007
Décaissements : Acquisition de placements financiers	- 231 299 895 -	148 451 045
Encaissements : Cession de placements financiers	195 063 736	123 618 282
Encaissements : Produits financiers	77 958 150	75 522 730
Décaissements : Taxes sur les assurances versées au Trésor	- 30 077 353 -	29 010 286
Décaissements : Impôts payés	- 7 694 831 -	7 726 671
Autres mouvements	- 34 109 005 -	41 151 596
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	51 225 952	52 442 628
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 6 761 300 -	64 249
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	271 708	474 600
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	- 372 000 000 -	528 650 000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	351 766 400	501 150 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	- 26 723 192 -	27 089 649
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Dividendes et autres distributions	- 30 863 647 -	21 977 207
Encaissements provenant d'emprunts	-	-
Remboursements d'emprunts	-	-
Variation des ressources spéciales	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	- 30 863 647 -	21 977 207
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	-	-
Variation de Trésorerie	- 6 360 887	3 375 772
Trésorerie de début d'exercice	10 450 759	7 074 988
Trésorerie de fin d'exercice	4 089 872	10 450 759